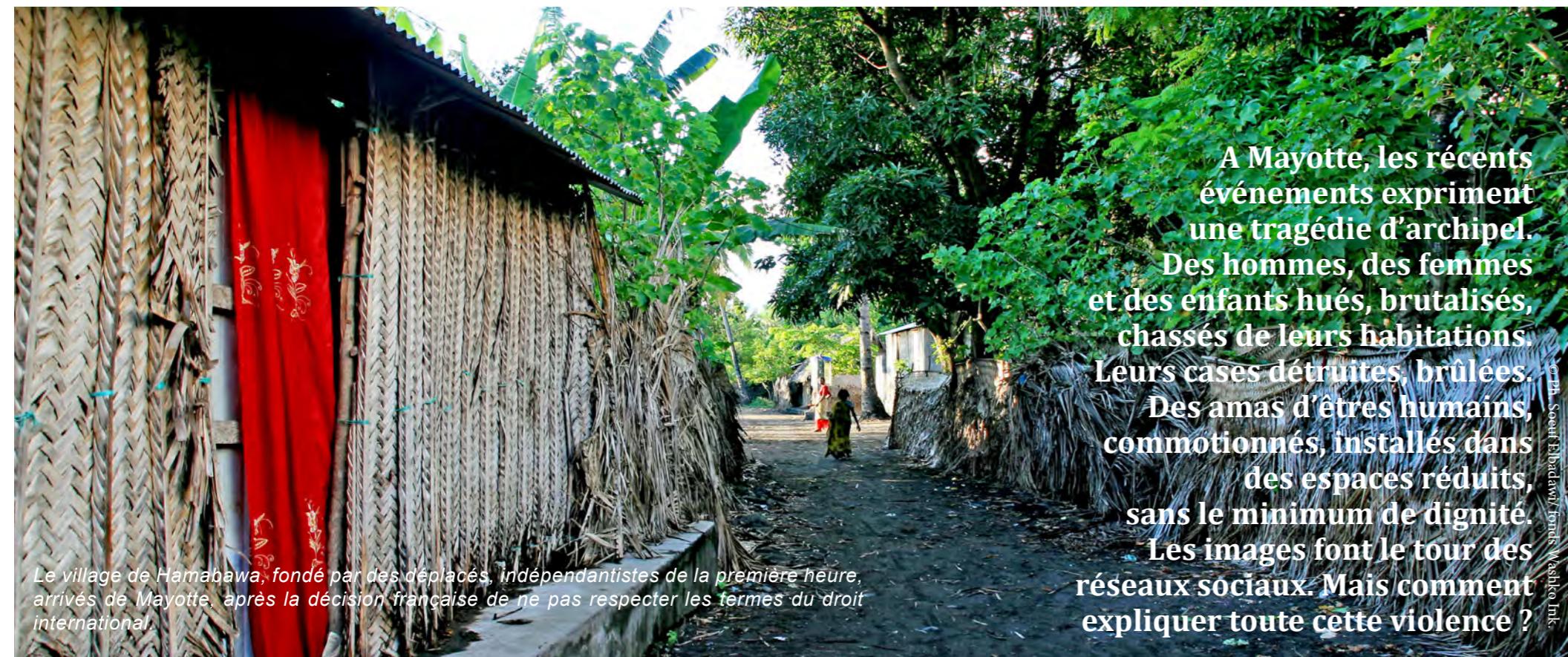


Violence et déshumanisation

« Est-il possible de sérier les mouvements d'une population dans son espace naturel ? Les comoriens ont juste besoin de circuler librement dans leur espace. ».



Le village de Hamabawa, fondé par des déplacés, indépendantistes de la première heure, arrivés de Mayotte, après la décision française de ne pas respecter les termes du droit international.

Les pratiques de discrimination et de violence observées à Mayotte ne sont que la résurgence d'une séculaire politique d'exploitation et de contrôle d'un archipel, laquelle dès le début, s'est dotée de ses propres moyens de survie : la haine, la division et la violence. Une idéologie coloniale...

L'homogénéité de la population comorienne, dans son unité linguistique, culturelle et culturelle, n'a jamais offert le prétexte de la division tribale. Il a donc fallu en inventer un, de prétexte, dans cet archipel qui, jusqu'au début de la colonisation française, n'a eu qu'une question de classes pour seul clivage. Une opposition entre l'aristocratie arabo-chiraziene et la paysannerie inféodée. Pour asseoir sa domination, le colon réussit cependant à inoculer, insidieusement, d'autres germes de division. Le prétexte de la division est tout trouvé : l'appartenance insulaire.

C'est avec un colon français, Alfred Gevrey, juge impérial, historien et ethnologue à ses heures, que nous vint, en 1870, cette étonnante description du comorien selon son île d'origine : « Les hommes [de l'île de Ngazidja] sont tous d'une stature colossale, et d'une force herculéenne. Est-ce à la salubrité du pays qu'il faut attribuer cela ou à la beauté de la race elle-même ? Mais si c'est à cette dernière cause, comment les naturels de Hinzouan [Anjouan] et de Mouéli [Mohéli], qui prétendent à la même origine, ne sont-ils pas ainsi ? Et comment les animaux mêmes participant-ils à cet état prospère ? ». En plus d'être déshumanisantes, ces affirmations distillent le venin de la division : « ...et ils [les comoriens de Ngazidja] resteront tels, encore longtemps, car ils ne sont pas près d'entrer, comme les Anjouanais, dans la voie de la civilisation ».

Les déchaînements actuellement observés à Mayotte ne sont que l'avatar d'une sourde violence auto-entretenue depuis plus d'un siècle. Déjà en 1974, dans une opposition entre les indépendantistes (serrelamain) et les ténors de Mayotte française (soroda), un pogrom paré à celui d'aujourd'hui eut lieu : « S'ensuivit une phase de « purification » envers « les serrelamain » : sermon d'allégeance, paiement d'amendes. Expulsions, véritables ostracismes à la grecque... ». Les stigmates de l'époque sont encore présents à Anjouan où un village (Hamabawa) a vu le jour, au bénéfice de ces déplacés de Mayotte. À Hamoura, en 2003, un élé (maire) a incendié un village « d'Anjouanais », événement qui inspire le roman éponyme de Salim Hatubu.

C'est à Mayotte que vont s'expérimenter toutes ces abominations, dès le début de l'aventure coloniale. Déjà au XIX^e siècle, les colons français montent les « mahorais » contre leurs compatriotes des autres îles. Là où l'on parle aujourd'hui de « clandestins », de « migrants », « d'Anjouanais », de « gueux », à l'époque, l'on parlait de voleurs, de maraudeurs, de pyromanes, de paresseux³. Les « mahorais » sont poussés par les colons, de la même manière que cela se passe en 2016, à se rendre justice. En effet, les Comoriens des autres îles avaient, à l'époque, l'habitude de pratiquer la culture sur brûlis, chose qui ne plaisait pas aux colons. A leurs yeux, ces Comoriens incendiavaient la terre. À ce problème, la réponse apportée par le colon était la suivante : « De cette façon les communes seront intéressées à faire elles-mêmes leur police ; et elles la feront, ou elles paieront (...) ils [les comoriens des autres îles] refusent de s'engager sur nos ateliers, volent nos outils et nos bœufs, maraudent nos cannes et nos cocos, nous tiennent en alertes continues avec leurs incendies, etc., au lieu de laisser augmenter, il faut diminuer autant que possible le chiffre de la population indigène ».

Plus de cent ans après cette incitation à la haine, la colonisation française aux Comores, dans ses différents avatars, continue à toujours prendre appui sur ce clivage entre les îles. La France a d'ailleurs subtilisé l'île de Mayotte, en s'appuyant sur cette fibre insulaire : transfert de la capitale de Mayotte à Moroni en 1958, décompte île par île des résul-

A Mayotte, les récents événements expriment une tragédie d'archipel. Des hommes, des femmes et des enfants hués, brutalisés, chassés de leurs habitations. Leurs cases détruites, brûlées. Des amas d'êtres humains, commotionnés, installés dans des espaces réduits, sans le minimum de dignité. Les images font le tour des réseaux sociaux. Mais comment expliquer toute cette violence ?

tats du référendum d'autodétermination pour l'indépendance, etc.

C'est également sur la base de ce sentiment d'appartenance que les manipulations de l'Action Française pour un rattachement de l'île d'Anjouan à la France en 1997 ont fini par se solder en une reconfiguration de l'espace politique. L'appellation du pays change (la République fédérale islamique des Comores devient l'Union des Comoriens), le drapeau aussi, et un système de présidence tournante entre les îles, sous-tendu par une forme de sectarisme insulaire, est mise en place.

Cette bourrasque séparatiste, qui secoua l'île d'Anjouan en 1997, est partie de Maore. Le projet de Mayotte française s'est progressivement construit par une déstabilisation du reste de l'archipel. À coup de présidents tués, de coups d'État, de régimes mercenaires, de séparatismes, le jeune État comorien est sapé jusqu'à dans son amour-propre. Même si aujourd'hui l'on ne parle plus de mercenaires, le fantôme de Bob Denard est là, nous poursuit, tout comme « la présence française dans cette partie prétendument indépendante est une réalité avec laquelle il faut donc compter ».

Bien qu'une certaine classe – l'élite, le milieu politique – se soit toujours fait l'apôtre des victimes, il ne s'est malheureusement développé aucune conscience collective en relation avec les frères et sœurs malmenés, ces derniers mois, à Mayotte. N'ayant jamais su faire preuve de réelle empathie à l'égard de ces sinistrés d'un genre nouveau, le discours de cette élite (et de ces politiques) est perçu par le peuple comme l'écho d'une joute démagogique. Une expression de salon, déconnectée du réel. Les soucis du peuple n'interpellent pas cette élite et ces politiques, qui se complaisent dans le clientélisme entretenu par l'adversité : obtenir un visa, une carte de séjour, la double nationalité, comorienne et française. Une équation impossible pour ceux qui ne font pas partie de ce cercle.

Le « mahorais » de son côté, jongle en permanence entre son âme profonde de « comorien » et sa posture existentielle de « français ». Un temps, le « mahorais » qualifie son frère « comorien » de « clandestin » et le pourchasse ; un temps, il débarque à Anjouan, car possédé par l'esprit d'un ancêtre commun sur le retour, esprit dont l'exorcisation n'est possible qu'en se rendant, parfois, sur l'autre île. Les « mahorais » participent aux rassemblements confrériques, perpétués dans les autres îles, entre autres choses. Ils y viennent aussi visiter leurs tombeaux familiaux ou bien à l'occasion d'un mariage. Ces mêmes « mahorais », qui se comportent avec une violence extrême, faciliteront l'obtention du visa par leurs cousins des autres îles.

L'on s'ingénie à réduire la poésie de cette humanité et la vitalité de tous ces échanges par des chiffres et des statistiques. A la faveur de cet espace rendu mortifère, les experts se perdent en conjectures et individualisent « les causes » de ce qui est désormais labellisé sous le nom de « migrations clandestines » : causes économiques, sanitaires, familiales... Est-il possible de sérier les mouvements d'une population dans son espace naturel ? Les comoriens ont juste besoin de circuler librement dans leur espace. Quoi de plus naturel ! Mayotte française est une chose. La circulation entre les deux rives en est une autre. Le flux humain, d'un point A à un point B de l'archipel, traduit la réalité existentielle d'une population dans son espace naturel.

Anssoufouddine Mohamed

1. Alfred Gevrey, *Essai sur les Comores* (1870), Kessinger Publishing 2010.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. *Idem.*
5. Ahmed Ali Amir, *Uropve N° 3*, 3 mars 2016.

Uropve

#4 Juillet 2016 - Shiwandza shozinisa fikira na maurongozi ya nsi



Les limites d'une bagarre territoriale

« Comore dehors ». Détails d'une œuvre accrochée à la foire d'art contemporain de la ville du Port à la Réunion en 2007. La peinture s'interrogeait sur les discours de rejet à l'époque, notamment sur ceux destinés à la communauté comorienne. Mais qui aurait pu imaginer à ce moment-là qu'on en viendrait à bouter le comorien hors de son propre pays ?

Il est deux histoires dans cette tragédie, pourtant. La première relève d'un vécu insulaire ancien. La seconde, d'une tragédie de conquête, plus récente. La première parle d'individus, venus de partout, harcelés par le temps et les discordes, convergant dans une « entente de survie », incarnée en ces lieux par le miracle du shungu. La seconde, elle, s'accorde avec l'avènement en 1841 de ce français à l'appétit vorace, qui tricote de nouvelles identités à la population de l'archipel pour satisfaire à sa volonté de puissance. Des identités, qui ne signifient plus rien, de nos jours, sauf à vouloir donner raison aux mythes fratricides, qui prennent sources chez Faurec ou Gevrey. Des identités dénuées de haine leur font écho.

D'aucuns se souviennent peut-être que la France - pour contourner le droit international - avait réussi à mettre les « Mahorais » dos à dos en 1974, en encourageant les *soroda*, pro français, à écraser les *serrelamain*, pro indépendantistes. Des milices expéditives s'adonnaient alors à la délation, s'introduisaient dans les maisons, s'accaparaient les biens d'autrui ou les vident sur la chaussée, s'occupaient ensuite, de la déportation de l'ennemi désigné dans les autres îles, sous l'œil aiguisé de la maréchaussée, qui, elle, ne s'indignait pas, sauf quand elle recevait l'ordre (non-officiel, celui-là) d'accompagner le travail de nettoyage en cours, afin de mettre un terme au processus.

Si « Mahorais » veut dire né et grandi à Mayotte, cette « chasse à l'homme », orchestrée dans l'île, cette année, contre les « Comoriens », n'avait pas lieu d'être. Les 6.000 gamins annoncés sans papiers dans les rues par la Préfecture de Mayotte n'ont d'autre patrie que ce bout de terre. Certains des délogés de la Place de la République à Mamoudzou sont même aussi « français » et « départementalisés » que leurs concitoyens d'île. Les médias français s'interrogent sur 40% de population clandestine, sans se poser plus de questions. Qui sont les 60% restants ? Des français d'origine comorienne ? Des expatriés débarqués de Bretagne ou de Navarre ? Il y a une blague qui circule à Mayotte. L'histoire d'une voiture offerte sur le Plateau de Kaweni au premier mahorais, se réclamant d'une généalogie sans lien – parents et grands-parents – avec le reste de l'archipel. La voiture attend toujours de trouver son gagnant au loto identitaire...

Si « Comorien » veut dire né et grandi dans l'archipel, les « Mahorais » eux-mêmes le sont, depuis bien longtemps. D'autant plus qu'un tiers d'entre eux, élus de la République compris, se pavent à Moroni, avec un passeport comorien acheté à bon prix. Faut-il ajouter que « Comorien » suppose que l'on accepte de partager son appartenance archipelique avec des milliers de *bidoun*² venus du Golfe, sans avoir jamais appris à situer leur nouvelle identité sur une carte ? L'Etat comorien s'est engouffré, depuis Sambi, sur le marché étroit de la citoyenneté économique. Des milliers de passeports négociés à prix d'or dans les pays du Golfe. La perversité des discours sur l'appartenance insulaire entraîne à se méfier des identités brandies de chaque côté. Les habitants de cet espace n'ont jamais choisi de s'appeler « Comorien » d'eux-mêmes ou de bâtrir une nation portant le nom « Comores » sur le fronton. Ils auraient probablement préféré ne pas être suspendus « comme un rien » dans le vide. Une identité mortifiée, cristallisée dans le langage.

A l'indépendance, nul n'osait conférer, sans risque, sur une dislocation définitive de l'ensemble historiquement constitué. Encore moins sur un état de disruption possible du récit de ce peuple que les archéologues font remonter à 3.000 ans avant J.C. Nul ne pouvait dire, non plus, que des milliers de morts allaient joncher le bras de mer de 70 km, séparant les îles de Ndzuani et Maore, à cause d'un visa inique du nom de Balladur. Nul ne pouvait surtout s'imaginer que les Etats, français et comoriens, se ligueront ensemble contre l'humanité présente en ces îles. En soutenant des identités tronquées, au nom du renoncement à toute valeur qui rassemble. Personne n'ignore que les identités comoriennes actuelles se construisent dans le déni de l'autre, le voisin, le semblable.

Le trouble identitaire naît de la manière dont l'autre, le

© Ph. Soeuf Elbadawi / fonds Washo Ink.

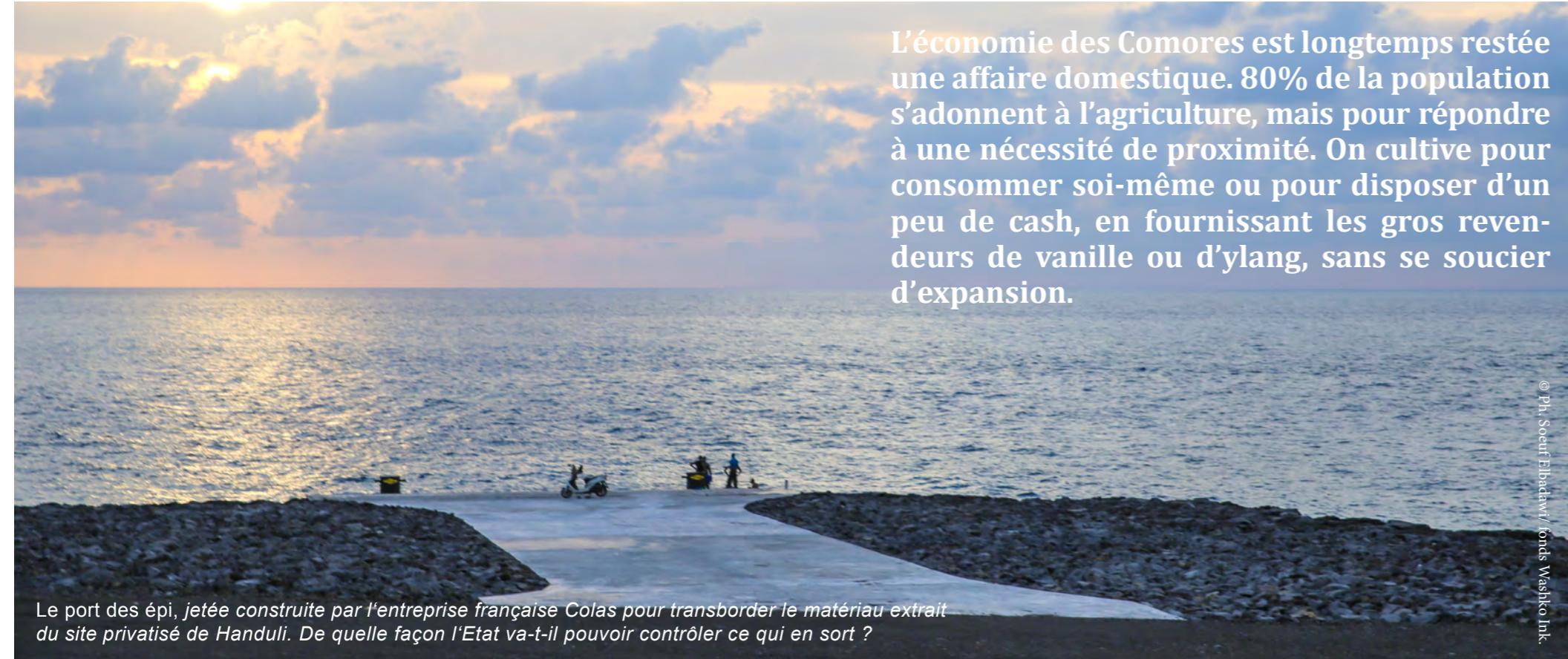
Puis il y a cette affaire, à présent, de sources d'énergies fossiles. Du gaz et du pétrole. Nodules polymétalliques et autres promesses insouciosnées. Les intérêts de la France dans la zone ne concernent pas que les Comores, loin de là. Tromelin à Maurice, îles Eparses à Madagascar, Glocieuses, Juan de Nova ou encore Europa. Mayotte et les Comores », comme si l'on disait « Bordeaux et la France », ne sont qu'une micro fiction macabre, versée au chapitre des délogés de Bretagne ou de Navarre ? Il y a une blague qui circule à Mayotte. L'histoire d'une voiture offerte sur le Plateau de Kaweni au premier mahorais, se réclamant d'une généalogie sans lien – parents et grands-parents – avec le reste de l'archipel. La voiture attend toujours de trouver son gagnant au loto identitaire...

Soeuf Elbadawi

1. Saïndoune Ben Ali, in *Testaments de transhumance* (Kometid).
2. Bédouins du Golfe, considérés comme des citoyens de seconde zone dans leur patrie (les Emirats Arabes et le Koweït notamment), des sans-papiers. L'Etat, sous certaines conditions, proposait de céder la nationalité contre 2000 euros et un engagement à investir, localement.
3. Cf. « Pays disloqué, citoyen démembré », in *Uropve 3/ Mars 2016*.
4. La variante comorienne de « Les gendarmes et les voleurs ».

Une économie sous tutelle

« Ils sont un certain nombre à se placer, en usant des mêmes subterfuges que par le passé (...) En d'autres termes, le feuilleton colonial se prolonge, sous d'autres noms, sans doute. »



Le port des épis, jetée construite par l'entreprise française Colas pour transborder le matériau extrait du site privatisé de Handuli. De quelle façon l'Etat va-t-il pouvoir contrôler ce qui en sort ?

A échelle plus importante, seules quelques familles possédaient parvenaient à se tailler un revenu conséquent dans l'import-export et les cultures de rente. Un sésame parfait pour se faire admettre de la machine coloniale, qui, elle, a entretenu des personnages aussi douteux que Léon Humbot, le « sultan blanc », ou Bob Denard, alias Mustapha Mhadjou, pour être sûre de ne pas tomber. Les deux ont servi l'intérêt français avec abnégation. C'est ce qui leur a permis de durer longtemps dans ce paysage. Bois, plantes à parfums ou encore coprah pour le premier, géopolitique, trafic d'armes et petits négocios pour le second. De l'un à l'autre, de médiocres histoires d'entente commerciale avec des lignées familiales en fin de vie, et des hommes de main sans avenir. Derrière leurs combines, des compagnies aux mœurs coloniales bien établies, à l'instar de la Bambao ou de la Sicco. Des entreprises qui n'ont guère profité aux comoriens, à l'exception de quelques hommes d'affaires, pour qui les notions de peuple et de souveraineté demeurent une totale abstraction.

Stratégique, le partenaire français a toujours su gérer cet espace dans son intérêt propre, grâce notamment à une monnaie prise au piège dans les accords de la zone franc. Une représentation française à hauteur de 50% au Conseil d'administration de la Banque centrale à Moroni signifie d'ailleurs assez bien les limites de la souveraineté nationale. Avant 1975, la France engrangeait commis, chefs de village et familles au pouvoir pour garder sa mainmise sur cet espace. En 2016, la France passe pour être le 3^{ème} fournisseur (et 2^{ème} client) de l'Union des Comores. Un paradoxe pour quiconque médite sur le contentieux entre les Comores et la France. Mais elle s'affiche aussi comme premier baïleur de l'aide au développement dans ce pays surrendert (dette publique extérieure à 25,7% du PIB), englué structurellement. Avec une balance commerciale déficitaire (41% du PIB), liée à la variation des cours d'une vieille rente agricole (vanille, girofle, ylang) plutôt en baisse et à l'augmentation phénoménale (58% du PIB) du marché de l'importation de biens. Le FMI parle néanmoins de croissance (+1% en 2015, 2,2% annoncés pour 2016), et ce, malgré la crise de l'énergie, conditionnant toute dynamique de production à l'échelle nationale. Des régions entières vivent dans le noir à cause des difficultés structurelles de la Ma-Mwe¹. Difficile d'investir, en effet, lorsqu'on ne peut ralumer les machines, au lever du jour.

Seule embellie au compteur : le fric de la diaspora. 24,8% du PIB, dont la plus grande provenance serait la France, où résideraient près de 350.000 expatriés. Encore un paradoxe dans la relation à la tutelle ! Les transferts de la diaspora ne financent, toutefois, que le marché de la consommation immédiate, les comoriens de Paris, Marseille ou Dunkerque n'investissant que très peu dans la relance économique. En moyenne, le citoyen de l'Union survit avec 325.000 KMF par an, un peu moins de 1.000 francs par jour. Une performance qu'aucun expert n'explique. Au niveau de l'Etat, les recettes fiscales (11,1% du PIB en 2015), qui sauvent la mise d'ordinaire, sont quasi avalees par des hausses budgétaires, liées (en partie) à l'explosion de la masse salariale. Les Comores vont mal, sans nul doute.

L'économie des Comores est longtemps restée une affaire domestique. 80% de la population s'adonnent à l'agriculture, mais pour répondre à une nécessité de proximité. On cultive pour consommer soi-même ou pour disposer d'un peu de cash, en fournissant les gros revendeurs de vanille ou d'ylang, sans se soucier d'expansion.

La corruption, la non-maîtrise des dépenses publiques, la fragilisation des entreprises nationales, les réformes qui n'arrivent pas... On navigue à vue. Le pays est structurellement dépendant de l'aide extérieure. En 2015, l'Arabie Saoudite s'est vue déboursé 40 millions d'euros, une aide exceptionnelle. Un geste que le FMI n'a guère apprécié², mais qui a permis de payer les arriérés de salaires, ainsi que les arriérés de l'Etat auprès de la Banque centrale.

En arrière-plan, la France ramasse les gains, plus que jamais, et veille au grain. Plus d'une vingtaine d'entreprises implantées. Banques, services, BTP, TIC, imprimerie ou encore transport maritime. Depuis 2013, l'Agence Française de Développement (AFD) sert la logique de prospection, en vue de rafler les marchés comoriens. Tous les autres partenaires du pays savent la ligne jaune à ne pas franchir. Lorsqu'ils l'oublient, les français réactivent leurs petites mains, placées dans l'administration, pour réfréner les envies de la concurrence. Lorsque les chinois essayent par exemple de mettre 147 millions de dollars dans la construction d'un port marchand à Mwali, on fait comprendre à l'ancien président Ikililou Dhoine que concurrencer le port de Longoni à Mayotte ou menacer Bolloré au port de Moroni n'est peut-être pas une bonne stratégie de projection économique. Résultat ! Pas de port, même si le projet risquait de booster une économie locale de plus en plus consommatrice de biens chinois. La France joue sur les fragilités structurelles de l'économie comorienne pour se résigner le désastre. Même le « pavillon national » se revend en mer, sans le moindre contrôle. Une situation au sein de laquelle la France est rarement perturbée, étant donné son ancrage profond dans les meurs politiques de l'archipel. Contre les partenaires arabes et chinois, Colas, Lafarge, Cofipri³ déplient, sans craintes, leurs forces, avec le soutien affiché de l'AFD, en misant néanmoins sur le clientélisme.

Ils sont un certain nombre à se placer, en usant des mêmes subterfuges que par le passé. Quelques entreprises locales en profitent, directement. Ainsi, il se murmure que certains responsables du MODEC⁴ se seraient laissés piéger par Cofipri et Lafarge, lors de négociations liées sur le marché du ciment, l'an dernier. D'autres stratégies se mettent en place, comme le financement d'une campagne électorale pour s'assurer du soutien de l'Etat. La rumeur accuse Mohamed Ali Soilih⁵ d'avoir financé sa campagne aux dernières élections présidentielles par des promesses faites à des entreprises étrangères. On lui reproche aussi l'affaire Boule Mining, durant laquelle on aurait vu un ancien ministre, Mtara Maesha, candidat lui aussi aux dernières présidentielles, témoigner contre son pays à Londres, sur des questions liées au partage de la manne pétrolière. On reproche au même Mohamed Ali Soilih la répression par l'armée des insurgés de Handuli qui étaient contre l'expropriation d'une terre par Colas, entreprise française, dans la région d'Itsanda. Un fait qui rappelle le cas des déportés en Nouvelle-Calédonie pour insurrection contre l'expropriation des terres dans le Hambou à l'époque de Humbot. En d'autres termes, le feuilleton colonial se prolonge, sous d'autres noms, sans doute.

Ali M. Soule

1. Compagnie nationale d'électricité. Voir l'article de Nazir Nazi dans le Urope 3 de mars 2016.
2. Les Comores n'ont plus droit à un programme de soutien de la part du FMI. La dernière Facilité Elargie de Crédit (FEC) a pris fin en décembre 2013, après le point d'achèvement de l'initiative PPTE.
3. République Fédérale Islamique des Comores.
4. Bolloré Africa Logistics.
5. Mouvement des entrepreneurs comoriens.
6. Vice-président du régime Ikililou Dhoine.

Malbouffe et mabawa time

« Il y a encore vingt ans, la table dressée par les familles était riche en produits locaux. Le menu était particulièrement soigné, la cuisine gastronomique toute aussi riche, selon les régions ».

Il faut s'armer de courage pour se rendre à Volo Volo. Au grand marché de la capitale, le poisson frais à même le sol, la viande étalée sur des paillasses prises d'assaut par les mouches et le poulet décongelé à répétition cohabitent avec des montagnes d'ordures. Les eaux sales qui ruissellent, les embouteillages, le bruit.

Un vendeur de mabawa à Sanfil.

Ce phénomène n'y est pas exclusif. On le retrouve dans d'autres localités. « Dans les marchés, des ordures s'entassent et dégagent des odeurs nauséabondes, nos mamans et sœurs assises à côté. La scène est insupportable. Ne nous ouvrons les cartons par rangées pour une vérification. En cas de suspicion, c'est-à-dire soit à l'odeur, soit à un changement anormal de couleur, nous scellons le conteneur. Avec un maximum d'échantillons, nous faisons des analyses dans le laboratoire phytopathologique et vétérinaire à l'INRAPE »⁶, regrette Abdoufatah Saïd Mohamed, ancien député de Moroni-Nord. On parle un peu partout de « marchés poubelles »¹. Mais le consommateur s'en accommode.

En fait, ces conditions sont loin de respecter la loi N°12-018 relative à la chaîne alimentaire. L'environnement où se vend et s'achète la nourriture est loin d'être sain. Rien qu'en 2007, le pays avait enregistré 1.567 cas de choléra, dont 29 décès. Non pas que le choléra soit une nouveauté dans ce paysage², mais l'épidémie de 2007 a failli atteindre un stade endémique, à cause notamment de l'état de délabrement des systèmes d'évacuation des eaux usées, des tas d'immondices jonchant les rues et de l'absence d'eau potable dans certaines régions. Les conditions étaient telles que l'épidémie s'est propagée à vitesse grand « V ». Et la nourriture, servie à l'occasion des cérémonies de mariages traditionnels, a été la première mise en cause, à l'époque.

Daniel Ben Ali, universitaire, met en garde : « Aux Comores, des flambées d'épidémies sont à craindre. Le choléra, la poliomyélite, la fièvre typhoïde, les hépatites A et E, les gastro-entérites aigües. Un certain nombre d'affections parasitaires peuvent être contractées par la consommation d'aliments souillés. L'ambiguité intestinale peut donner des troubles digestifs sévères, se transformant en une véritable dysenterie, peut-être responsable de l'abcès de foie. Les vers intestinaux, tels ascaris, oxyures, s'attrapent par une contamination directe. Des mains sales suffisent ».

Dans le même temps, il y a l'importation massive de denrées alimentaires, sans un contrôle accru des services d'hygiène. L'indifférence de la part des autorités annonce un problème de sécurité phytosanitaire et sanitaire. Sont mises de côté toutes les dispositions relatives à la traçabilité des produits, à leur certification, toutes les mesures associées aux bonnes pratiques agricoles. « En cas de danger susceptible de nuire à la santé des consommateurs, des mesures prises par le Ministère en charge de la production peuvent suspendre définitivement, ou pour une durée déterminée, la production, la manutention, la commercialisation d'une denrée, et si la nécessité y contraint, faire procéder à sa destruction en tout lieu où elle se trouve », dispose l'article 20 de la loi sur l'alimentation.

Mais qui inspecte, surveille, décide de la marche à suivre, sur un marché souvent régi par le secteur informel ? « Je ne vois pas qui oserait venir interdire la revente d'ailes de poulet plusieurs fois décongelés au quartier. Avec les pannes de courant incessantes, les épiciers nous vendent du poison à la place des mabawa. Ce n'est pas cher, et la population n'a pas les moyens de réfléchir sur la question. Donc on bouffe de la merde, en espérant ne pas être malade. Est-ce qu'on a le choix ? », s'interroge un vendeur de brochettes du quartier Sanfil. Les mabawa – parmi les morsceaux les moins nobles de la volaille – sont à la dernière mode, reconditionnés en arrivant au port de Moroni, après un long voyage, ils s'invitent à tous les repas.



Les inspecteurs du DSCP³ ont parfois les moyens d'apprécier d'autres localités. « Dans les marchés, des ordures s'entassent et dégagent des odeurs nauséabondes, nos mamans et sœurs assises à côté. La scène est insupportable. Ne nous ouvrons les cartons par rangées pour une vérification. En cas de suspicion, c'est-à-dire soit à l'odeur, soit à un changement anormal de couleur, nous scellons le conteneur. Avec un maximum d'échantillons, nous faisons des analyses dans le laboratoire phytopathologique et vétérinaire à l'INRAPE »⁴, s'explique Mohamed Soighir. Mais ceci n'empêche pas la circulation des produits interdits. En cas de déviation de la législation, « nous le signalons à l'importateur et tous les services concernés sont contactés », poursuit l'inspecteur sanitaire. Toutefois, ni la destruction, ni les autres dispositions réglementaires ne sont systématiques⁵. Plusieurs produits arrivent à passer ainsi entre les mailles du filet pour atterrir à la surprise générale, dans l'assiette du comorien. Souvent, l'importateur, lorsqu'il se fait prendre, accepte d'abandonner les produits carnés périssables dans des champs ou sur le bord de mer, dans l'idée de les brûler. Les plus défavorisés courrent se servir, malgré le danger annoncé. Il s'agit là de produits dont la chaîne du froid a été rompue depuis bien longtemps.

Le souci est que l'alimentation des comoriens dépend, presque essentiellement, de l'importation. Quelques 15.317 tonnes de viandes seraient passées par les douanes en 2012, avec une partie provenant du Brésil, surtout pour la volaille. « 80 % des produits d'origine animale consommés aux Comores sont importés et leur constante augmentation affecte l'équilibre de la balance des paiements », note le rapport PVS 2011 de l'Organisation Mondiale pour la Santé Animale. La même situation touche les fruits et légumes en provenance d'autres pays, sur les marchés locaux. Pourtant, l'agriculture emploierait plus de 80% de la population active et donnerait 90% des recettes des exportations, composées très largement, il est vrai, de produits de pwere, plus personne ne voulant entretenir une basse-cour, les cuisinières ont fini par réduire leurs rêves de saveur à des ailes de poulet au goût doux.

On se rappelle qu'avant 1975, la France payait la prime du riz aux familles possédantes pour encourager les comoriens à mettre leurs champs au service des cultures de rente. Il n'a pas fallu longtemps pour que le riz devienne l'aliment par excellence des foyers comoriens, à tel point que certains pensent qu'un banquet de mariage sans riz n'est pas un repas notable. Aujourd'hui, ce marché du riz a trouvé de quoi l'ancrer définitivement dans l'imaginaire avec l'avènement des mabawa, ces ailes de poulet qui remplacent les châtaignes imaginables dans l'assiette, y compris à Mayotte. La difficulté, c'est que les mabawa sont de la viande importée, à traçabilité brouillée. Décongelés et recongelés, ils deviennent un danger public, la majeure partie du temps.

Madi Mihidjy

1. Cette expression est revenue très souvent en avril 2016, lorsque la Fédération Comorienne des Consommateurs et d'autres ONG ont interpellé les autorités sur l'obligation de vider les marchés de la capitale de ses montagnes d'ordures.
2. Les épidémies de 1975, 1998 et 2000 ont laissé des traces ineffaçables dans les mémories.
3. Département de Surveillance et de Contrôle Phytosanitaire et vétérinaire.
4. L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE) autorise l'importation aussi bien d'animaux, de produits d'origine animale et de denrées alimentaires. L'INRAPE se charge également de réaliser les analyses à la demande des autres services.
5. Article 121 de la loi N°12-018/AU du 25 décembre 2012, promulguée par le décret N°13-016/PR du 6 février 2013 : « Quiconque se rend coupable d'une intoxication alimentaire justifiée collective ou individuelle par la vente d'une denrée alimentaire (animale ou végétale, conserve ou autre) entraînant au consommateur une indisponibilité physique ou la mort sera puni d'un emprisonnement de 2 à 10 ans et d'une amende de 5 à 20 millions de francs ».

Zamanga, zomana hau zowana

« Une révolution ? Changer les mentalités ? Secouer le pays ? Après tout, les jeunes ont la force du nombre ! La force de l'âge ! Mais peut-être ils n'ont pas la conviction nécessaire, ni la formation idéologique requise pour lutter ».



Récit d'une jeunesse [dés]abusée, livrée au chômage, rongée par les rêves de départ. Une jeunesse ignorée des autorités du pays. L'absence d'une politique nationale en sa faveur la précarise et la vole à la prostitution, sans perspectives.

Dans le MBadjini.

Nous sommes à Moroni, la capitale. Un entretien dans un bureau de la fonction publique. « Je ne comprends pas les jeunes filles qui se donnent gratuitement à leur copain, alors qu'elles pourraient être avec des directeurs [comme moi], qui leur trouveraient des stages. Tu sais, je ne demanderai pas à une jeune stagiaire de coucher avec moi. Mais si je lui trouve un travail, qu'elle se sent redévable et qu'elle veut me remercier... » Un entretien comme en passent de nombreuses jeunes filles en quête d'emploi. Le ton est ainsi donné sur le quotidien d'une jeunesse désabusée, contrainte de se prostituer corps et âme avec le premier directeur venu.

Pour exister, cette jeunesse se projette plutôt dans l'exil. « *Esprit des lunes/ Tu verras/ Tes enfants partiront vers des lendemains/ d'abondance et d'illusions* » écrivait le poète Saïndoune Ben Ali. Une jeunesse que l'absence de perspectives et d'espoirs pousse à partir, même si l'herbe n'est pas plus verte ailleurs. Kapwana manga ya bure. Partir, s'ouvrir au monde et trouver un sens à la vie. Derrière la mer se dessine peut-être un avenir. Ici, pareil à un filtre à sens unique, l'horizon laisse entrer le voyageur étranger, mais empêche les comoriens de partir. Les jeunes sont comme assignés à résidence, prisonniers de leur histoire. Ils se contentent de peu, reproduisent des modes de vie importés, à défaut de pouvoir franchir la frontière.

Mais revenons au cas de cette jeune fille, qui aurait tout aussi bien pu être un jeune homme. Quelles alternatives s'offrent à elle ? Être bien née ? Se jouer du kotri et du djoho ? Elle pourrait ainsi bénéficier d'un de ces stages à vie, ni conventionnés, ni payés, ni encadrés — par qui le seraient-ils d'ailleurs ? Un passage pourtant obligatoire pour un emploi du type *peut-être-on-ne-sait-jamais-tso-hudja*. Un emploi pour lequel elle devra sans doute s'armer de patience face à l'incompétence et au manque de considération de ses supérieurs. Sans le moindre piston pour l'aider, cette jeune fille devrait saisir la main tendue.

Dans un environnement sans espoir, où personne ne mise sur son avenir, elle finit surtout par perdre confiance en elle, et par tout accepter. Ne lui reste alors qu'à rejoindre ce système, où tout semble perverti... Ou alors, elle ne cède pas, refuse ce qui lui est proposé, s'indigne et porte plainte. Mais le harcèlement sexuel n'est que la manifestation ici d'un système pernicieux de domination « médiocratique », au sein duquel le plus fort (et le plus bête) impose sa volonté. Une domination que l'on retrouve même dans le milieu de l'enseignement, où les « NST »¹ infectent collèges, lycées et universités. Dans le dernier numéro de *Femmes des îles*, la chanteuse Malha revenait encore sur sa propre expérience, en signalant qu'elle avait dû quitter l'université

de Mvuni pour échapper aux avances d'un de ses profs.

Harcèlement ou prostitution, MST, alcool, drogues, précarité...

Ces situations, la jeunesse comorienne les subit en permanence. Des jeunes qui sont en majorité peu formés : « Le déficit du système d'enseignement et de formation professionnelle et l'inefficacité des structures d'encadrement ou d'orientation des jeunes ne leur permettent pas d'acquérir des qualifications et compétences professionnelles susceptibles de leur garantir l'accès au marché du travail » selon un rapport rendu dans le cadre de l'APROJEC². Ils sont donc nombreux à être au chômage. 44,5 % des moins de 25 ans seraient dans une précarité sans emploi, selon le même rapport. Ce qui favorise le développement d'une certaine délinquance, attisée par les phantasmes de réussite des parents, qui ont souvent tout vendu pour financer les études et/ou les départs de leurs enfants — y compris ceux en kwasa. Le plus étrange est que ces jeunes représentent près des deux tiers de la population comorienne - 546 680 jeunes auraient moins de 30 ans - en 2016³.

Comment expliquer que cette majorité potentiellement active, dont se saisissent les politiques lors des rendez-vous électoraux, demeure invisible dans les lieux de pouvoir et de décision ? On est vraiment loin de l'époque soilihiiste où la jeunesse était à l'avant-scène du système⁴.

Une société incapable d'offrir un avenir à sa jeunesse n'est-elle pas vouée à l'échec ? A force, le jeune finit par ne plus éprouver de sentiment d'appartenance. Car comment prendre part à la vie d'un pays qui vous ignore ?

Nombreux sont ceux qui espèrent partir, même en kwasa s'il le faut. « Partir, c'est la sécurité, c'est l'assurance de pouvoir faire vivre la famille, qui attendra notre retour » explique un jeune étudiant. Partir, et pour ceux que la mort n'attend pas au bout du chemin, arriver dans un ailleurs, où il faudra tout recommencer. Et pour tous ceux qui ne partent pas, la promesse d'un emploi improbable dans le secteur de l'informel⁵ ou la résignation. Comme après mille batailles perdues... Une révolution ? Changer les mentalités ? Secouer le pays ? Après tout, ces jeunes ont la force du nombre ! La force de l'âge ! Mais ils n'ont peut-être pas la conviction nécessaire, ni la formation idéologique requise pour s'engager dans une lutte. De plus, la forte répression militaire qui s'abat sur toute forme d'insurrection citoyenne tue toute étincelle de rébellion. Nul ne veut faire les frais des excès de zèle de l'escadron de la gendarmerie nationale. A Pvambawani, les jeunes insurgés contre l'expropriation d'une terre par le géant Colas ont subi une violente répression, en signalant qu'elle avait dû quitter l'université

ner. L'instabilité politique du pays et les abus des forces publiques ne donnent pas envie de s'engager contre le système.

Ce qui fait dire au rappeur Cheikh Mc : « Nous avons peur de mourir, mais nous mourrons déjà. Nous mourrons parce que le système nous tue à petit feu tous les jours. A l'hôpital, dans les kwasa... Au contraire, la Révolution viendra arrêter le sang. La Révolution, à savoir l'unité d'une jeunesse prête à se battre sur tous les terrains, qui réfléchit et souhaite un changement. Mais pour l'instant, cette jeunesse est comme anesthésiée. » Les rares qui s'organisent ne sont pas encore prêts pour le Grand Soir. Ils ont les mêmes tares que leurs aînés, n'aiment pas la critique, ont du mal à se remettre en question et ne rêvent que d'accession au pouvoir. Des associations comme Ngo Shawo misent sur l'éveil des consciences, mais ne disposent que de peu de moyens pour construire l'alternative. « Quand on sait que les pays aura toujours des difficultés à relever ses défis sans la participation majeure de (sa) jeunesse dans la vie politique, on peut bien imaginer le chemin qui nous reste à faire pour parvenir aux Comores de nos rêves » selon Toimoum Ibrahim, un jeune activiste de la société civile.

A priori, le réveil de cette jeunesse risque de coûter cher à tout le monde. Il y a un peu moins d'un an, Abdou Ousseini, à la présidence de l'Assemblée nationale⁵ déclarait que si les dirigeants du pays ne s'occupaient pas de la jeunesse, elle finirait bien par s'occuper d'eux. Il a juste omis de préciser comment traduire ces paroles en actes...

Iza M'madi Ibrahim

1. Notes Sexuellement Transmissibles.
2. Appui à la préennuisation de la paix par la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes aux Comores (APROJEC).
3. Selon les estimations du Recensement général de la population et de l'habitat 2015 par la Direction des Statistiques du Commissariat Général au Plan de l'Union des Comores.
4. « De tous les régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance, seul le régime d'Ali Soilih a osé marquer un grand pas pour non seulement promouvoir la participation de la jeunesse, mais aussi profiter du potentiel que représente cette jeunesse » écrit Toimoum Ibrahim, un membre de la société civile.
5. 73,1 % des emplois viendraient du secteur informel, selon un rapport sur l'emploi, réalisé en 2013 par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).
6. Déclaration du président de l'assemblée de l'Union, Abdou Ousseini (Al-Watwan du 31 décembre 2015).

Une armée de la nation en suspens

« Les coups d'Etat et autres déstabilisations venus de groupes armés étrangers n'ont réussi qu'en bénéficiant de complicités internes. Raison pour laquelle l'expression « Neleyilale » a longtemps signifié l'inutilité de l'armée ».



L'AND¹ est la dernière appellation des forces armées comoriennes fédérales. Datant de 1996, elle regroupe la Gendarmerie nationale, l'ENFAG², la Santé Militaire, le GHSP³, ainsi que l'unité des garde-côtes, tout en tirant leçon des expériences peu glorieuses de son passé.

Des éléments des forces armées comoriennes sous le régime du président Ahmed Abdalla Abdérame.

L'histoire de cette armée – ses faits d'armes, ses revers – est intimement liée à l'épisode colonial. Par le passé, la sécurité et la défense étaient sous la mainmise de la tutelle française, et ce, depuis Dzaoudzi jusqu'au transfert de la capitale à Moroni. Deux corps connus : la Légion étrangère, cantonnée à Voidjou, et la Garde des Comores, à Moroni, regroupant d'anciens militaires comoriens de l'armée française. Une unité de gendarmerie, composée d'éléments français d'outre-mer faisait office de police administrative et judiciaire, appuyée par une police urbaine, complétée par des antennes dans certains chefs-lieux. Ces forces étaient placées sous la tutelle directe du Haut-commissaire de la République française. Et le président comorien du Conseil de gouvernement ne pouvait les déployer qu'avec l'autorisation du représentant de la France.

En 1975 naîtront les premières forces comoriennes avec un lourd boulet à leurs pieds. L'indépendance arrachée ouvre droit à une plaie béante : la séparation d'avec Mayotte et l'occupation de l'île par la France. Ampuée d'une partie de son territoire, le nouvel Etat composera avec une force coloniale brutale, limitant son territoire à trois îles. La nouvelle force de défense et de sécurité, faisant suite à la déclaration de souveraineté, s'appuiera – ironie du sort – sur la Garde des Comores. Le 3 août 1975, Ali Soilih fomentera le premier coup d'Etat du nouvel Etat comorien, avec l'aide de la France, et renversera l'homme qui a proclamé cette indépendance unilatérale, Ahmed Abdallah Abdérame.

En dépit de son idéologie révolutionnaire et de son système politique, Ali Soilih, sera le premier à recourir aux mercenaires dirigés par Bob Denard. Le rôle du chien de guerre a été de briser les rébellions de Ngazidja et de Ndzuani. Ali Soilih crée une armée populaire, « Djeshi la Mapinduzi », assistée par une redoutable police politique, le tristement célèbre « Commando Moissi ». Quant à la gendarmerie, elle sera supplantée par « Ledjeshi la amani na utowa dhulma », dirigée par Ali Soilih en personne, qui initiera aussi une coopération militaire avec la Tanzanie. La suite, on la connaît. Les partis interdits, les syndicats non tolérés, l'opposition ou la critique taxée de « trahison nationale », avec toutes les implications qu'une telle posture idéologique suppose ou engendre. Le siège du Commando Moissi⁴ deviendra une salle de torture, lieu de privation des libertés et de violation des droits.

Le 13 mai 1978, le même mercenaire, Bob Denard, mettra fin à ce régime, avec la bénédiction de Paris, en réinstallant Ahmed Abdallah Abdérame. S'ouvre alors une nouvelle ère pour les forces de défense et de sécurité, malheureusement entachée par la présence de mercenaires étrangers à la solde de Denard. La fin des années 1970 voit apparaître les FAC, une gendarmerie nationale, une police fédérale et une garde présidentielle. C'est la période la plus noire pour ces forces publiques. Les agissements de la GP⁵, la garde prétoire, constituée par Denard à Kandani et Béit-Salam, va saper l'image - pour longtemps - des forces nationales de défense. Bénéficiant du soutien financier du régime de l'apartheid, cette garde présidentielle, véritable nébuleuse de la Françafrique sous ces tropiques, devient l'instrument d'un homme. Un comptoir commercial au service des mer-

cenaires, qui répiment, aveuglément, torturent et assassinent, sans autres formes de procès, tout en servant de réservoirs de tueurs pour des opérations expéditives à l'étranger. L'emprisonnement des leaders du Front démocratique, l'assassinat des mutins de 1987, restent parmi leurs pages les plus sombres. L'intégration, plus tard, des éléments de la GP au sein des forces régulières nourrit l'image d'un contingent d'hommes inculpés, obéissant au maître sans réfléchir, coupables de toutes les sales besognes de la république.

Quand le président Abdallah essaie de se débarrasser de leur présence, Denard et ses fidèles l'assassinent, un 26 novembre 1989, et tentent de faire porter le chapeau au patron des forces régulières, le commandant Ahmed Mohamed. L'occasion d'éprouver pour la première fois les accords de défense, liant la France aux Comores. L'armée française intervient, en effet, pour neutraliser et, surtout, exfiltrer celui qui a accompli la sale besogne en son nom durant toutes ces années post indépendance. Les Comores organisent alors leurs premières élections présidentielles et légitiment une nouvelle force de défense, la FCS⁶, née de la fusion entre les FAC et la GP de Denard. Les analystes de la place font remonter nombre de maux de l'armée nationale à cette fusion. La gangrène héritée du mercenariat, la fidélité de certains militaires à Denard, ronge l'armée comorienne, qui développe en son sein des comportements contraires à l'esprit d'une armée au service du peuple et de ses institutions. Les relations du mercenariat avec ses anciens GP réhabilités lui permettent de retourner dans le pays en septembre 1995 pour faire tomber la présidence de Saïd Mohamed Djohar. On assiste à l'encore au même scénario. Même application des accords de défense avec la France. Même exfiltration du chien de guerre. Les forces françaises dépechées sur place pour procéder au travail de nettoyage se chargeront ensuite de la déportation du président Djohar à la Réunion, sans que le gouvernement ne s'y oppose. Et une nouvelle armée sera créée à la suite de ce micmac militaire pour apaiser les tensions et contenir les divisions internes : l'AND.

Cette armée aura à peine le temps de penser ses blessures. Le séparatisme à Ndzuani viendra ébranler jusqu'à ses fondements. Les sécessionnistes anjouanais s'appuieront sur des officiers de l'armée pour faire plier les forces fédérales présentes dans l'île et créer une force, autonome, à leur tour : la sulfureuse FGA⁷. Les fameuses milices « embargos » du temps du colonel Mohamed Bacar, menant une répression féroce contre toute opposition, pratiquant tortures et viols sur leurs prisonniers, seront perçus comme des agissements directs de la FGA. L'image de l'armée n'en sortira pas grandie. C'est le moins qu'on puisse dire. Mais cette rébellion de l'armée sera matée grâce à une opération militaire, l'*« Opération démocratie »*, coordonnée par la communauté internationale, sous l'autorité de l'Union africaine⁸. Il a donc fallu l'intervention de forces étrangères pour mettre fin à la sécession et permettre à l'armée nationale de recouvrer sa souveraineté sur l'île de Ndzuani. Le nouveau cadre institutionnel⁹, les partages de compétences entre le pouvoir central et celui des îles, la mauvaise interprétation des textes sur la sécurité inté-

rieure et la défense des frontières, n'aideront néanmoins pas à consolider les forces à nouveau¹⁰ réunies à l'époque.

Les forces nationales de sécurité et de défense sont aujourd'hui composées de 2.345 militaires, sous l'autorité directe de la présidence de la république, et de 900 policiers, sous les ordres du ministère de l'intérieur¹¹. Leur intervention durant les dernières élections a démontré qu'elles pourraient jouer un rôle majeur, si les politiques s'abstenaient de s'en servir pour les intérêts d'un groupe. L'expérience de ces dernières années démontre que notre armée est capable de venir à bout des mercenaires¹² dans un pays réputé pour ses 19 coups d'Etat selon l'AFP. Encore faut-il que les politiques donnent à l'armée les moyens d'assurer ses missions et s'abstiennent de tisser des accords de coopération avec des puissances étrangères hostiles à l'intérêt du pays. Les coups d'Etat et autres déstabilisations venus de groupes armés étrangers n'ont réussi qu'en bénéficiant de complicités internes. Mais le défi majeur de cette armée se situe encore au niveau des moyens d'intervention et du traitement salarial de ses hommes de troupe. Le sobrique de « neleyilale », soulignant l'inutilité de l'armée nationale, a pourtant disparu ces derniers temps.

Mais les stigmates nourrissent les crises actuelles, avec les affaires notamment du Colonel Combo et du général Salimou. Sur le livre blanc (katiba), élaboré par l'armée elle-même, ses chefs semblent tirer les leçons du passé : « *Le assassinat du président Ahmed Abdallah Abdérame, le 26 novembre 1989, la tentative de coup d'Etat de 1992, attribuée à deux officiers de l'armée, le coup d'Etat qui a renversé le Président Said Mohamed Djohar en septembre 1995, le fiasco de l'opération militaire de l'AND à Ndzuani en août 1997, dans une tentative de chasser le pouvoir séparatiste, suivie du ralliement de certains de ses éléments aux forces sécessionnistes, le coup d'Etat d'avril 1999, perpétré par l'armée qui s'est installée au pouvoir, sont restés dans la mémoire collective pour justifier la déception et le désarroi de la société, face à l'outil de sécurité et de défense.* » Une sorte de mea culpa qui ne dit pas son nom. Une tentative d'autocritique ?

Ahmed Ali Amir

1. Armée Nationale de Développement. Auparavant, cette armée connut d'autres petits noms, dont celui des FAC dans les années 1980 ou des FCD en 1990.
2. École Nationale des Forces Armées et Gendarmerie.
3. Groupe de Sécurité des Hautes Personnalités.
4. L'ancêtre du bâtiment abritant le CNDRS, actuellement.
5. Garde présidentielle.
6. Force Comorienne de Sécurité.
7. Force de Gendarmerie Anjouanaise.
8. 400 militaires Comoriens et 1.350 militaires tanzaniens et soudanais avec l'appui de la Libye et du Sénégal.
9. Celui de l'Union des Comores.
10. Une révision de la constitution en 2009 a même été soutenue en faveur de l'unification de la police, qui a eu lieu en 2011.
11. Ce dernier dirige la Direction de la Sécurité, la Police nationale et la Direction Générale des Opérations de Secours et de la Protection Civile (ancienne COSEP, créée en mai 2006).
12. Les 13 mercenaires défaits en 2001 à Mwali.

Une armée de saintes

« La bienséance religieuse soutient que les femmes doivent combattre à l'ombre de ces messieurs. Personne n'est donc surpris de les voir traîner à l'arrière des hommes. »



Deux mondes s'opposent sur la place des femmes aux Comores, aujourd'hui. Le premier se distingue par une vision traditionnaliste, le second par des professions de foi sur le « genre ». Tous sont cependant limités dans leurs discours. D'abord, parce que les vieux schémas ne correspondent plus tout à fait aux contextes de vie actuelle, ensuite parce que les concepts féministes importés ont parfois leurs travers, alors même que la femme aux Comores reste une figure à facettes multiples.

Des galets en shiromani.

De Nyambamro à Sada, en passant par Moroni et Zirudani, le rôle tenu par ces dames est d'une complexité trouble. Si les espaces de vie sexués (les femmes à l'intérieur, les hommes à l'extérieur) sont une norme absolue dans cette société matrilocal et matrilineaire, ils ne sont pas aussi rigides qu'en le prétend. Depuis que Mtsamwindza a ramené le mariage musulman dans ses malles du désert, la relation (aux hommes) s'est complexifiée. La tradition de la mère bantu a été morcelée en trois, voire en quatre. Le modèle de la femme digne, situé à l'origine du monde, a été revu et corrigé à grands frais par la comptabilité étriquée des oncles et des frères. Les femmes continuent d'être le socle de la famille, reçoivent et retransmettent le patrimoine, nourrissent le principe des générations à portée verticale. Mais la fragilité des parcours leur impose à toutes un principe de réalité : le géniteur, le mari, l'homme, est essentiel pour contourner le poids des deals ancestraux. Nombre de femmes se marient ainsi pour respirer l'air du grand large, loin des yeux de la fratrie immédiate, tout en gardant la main sur les bourses patrimoniales. Un privilège digne du panthéon de la « masculinité matrilineaire »¹.

Les endroits où les pères sont sommés d'assurer le service, au-delà du rôle dévolu de géniteur (spermier ambulant), n'existent que dans des familles « recomposées »², où l'héritage est à reconstruire. C'est ce qui laisse croire à la fin du matrariat dans certaines régions. Il arrive alors qu'un père remplace une famille dans le besoin. A Ndzuanî où la crise du foncier fait rage, l'héritage du père n'interroge pas. Mais à Ngazidja où la religion du groupe écrase tout sur son passage, avec des montagnes de *pawuni* empruntés et des bouts de terre à départager, les mères sont maîtres à bord du navire familial. En vrai, il s'agit seulement de quelques-unes d'entre elles. Car toutes n'ont pas le même statut. L'aînée continue à tenir le beau rôle au salon, pendant que les petites sœurs vont trimer à la cuisine. L'aînée de la fratrie, sur qui l'on mise l'honneur des familles. Sa puissance de feu peut d'ailleurs décupler, en confirmant son allégeance aux exigences du matrilocial, en mariant sa fille avec un beau parti, après avoir elle-même été bien mariée. Un pèlerinage (hadjâ) ou des petits-enfants (koko) peuvent aider, également.

Ces règles sont cependant perturbées par la montée en grade des hommes. Mariés, ils sont toujours hébergés par leur dame et risquent, à tout moment, de devoir retourner sous les jupons de leur mère. A la moindre crise, en effet, c'est l'homme qui fait sa valise. Avec la crise, certains essaient de se prémunir contre de telles situations, en se construisant une demeure en dehors de la loi des cercles, mais ils se doivent d'avoir conçu quelques palais à leurs sœurs et mère, auparavant. Autrement, les regards du voisinage s'invitent dans les conversations à huis clos du mari, de sa femme et de ses enfants. On attend de l'homme qu'il trinque, pour le meilleur et pour le pire. Sauf lorsque la peur de la crise matrimoniale engage les filles à entretenir le pot commun à égalité. A cotiser autant que lui pour maintenir le respect mutuel au beau fixe, comme dans les couples prétendument modernes. Un deal qui ne tient que tant que l'homme demeure à quai. Dès que la tension monte, on lui montre la sortie. Et il repart nu, comme au premier jour de sa vie. Reprendre les biens acquis pendant

le mariage est très mal vu pour un homme...

Les femmes le savent et exigent le *masurufu* prévu par les tables de la loi. L'interprétation de l'islam dans ce cas a du bon. Rares sont celles qui n'exigent pas leur dû auprès du mari. En retour, celui-ci négocie la soumission aux apparences sociales. Une femme doit rester à la maison, et le mari la représente, tant que l'oncle ou le frère ne se sent pas menacé dans son bon droit. Le fait est que certaines femmes, lorsqu'elles décident d'outrepasser les limites de l'exigible, peu d'hommes parviennent à leur faire face, en vertu, toujours, du droit matrilocal et matrilineaire, qui n'est écrit nulle part. Sans succomber au supplice du *bonjourmadame*³, l'homme apprend à tenir son rang dans cette société au caractère féodal bien trempé. Il a le sens de l'honneur sous son nombril. Il évite autant que possible de se noyer dans des considérations de boutiquier à l'orgueil calculateur. Orgueil, dans le sens des fameux *anri*. Ainsi se voit-il déplumer, sans pouvoir s'y opposer.

Et voilà où se situe une partie du vrai pouvoir des femmes aux Comores. Dans un étrange mélange où l'homme finit dindon de la farce. Non pas que la violence des mariés sur leur femme, des oncles sur leur nièce, des frères sur leur sœur, soit un mythe. Non ! Mais ces scénarios, la plupart du temps, découlent d'une frustration de macho à quête de sa virilité. C'est que ces dames vous mènent la vie dure dans un contexte où les hommes vont jouer aux pantins sur le bangwe, en cédant les ficelles de la culotte à leurs femmes restées à la maison. Qui mène ? Qui gère ? Difficile à dire. Il est un code de la famille exigeant jusqu'au bout que la femme ait son tuteur en cas de voyage à l'étranger. Une hérésie pour les libertines, surtout dans l'imaginaire récent des communautés urbaines.

Le comble, c'est qu'un homme à femmes est forcément *susu* – une insulte primaire, qui ne vous honore pas à table et que la culture des villes essaie de confondre, sans y arriver, avec la figure du Don Juan occidental. Le *susu* est un animal dont on se méfie, tous sexes confondus. Idem pour l'homme attiré par d'autres hommes. *Hanithi* ou *zandiqi* ! Une faiblesse faite femme. Une femme à hommes ou à femmes, par contre, c'est bien plus délicat à nommer. On murmure le nombre de ses conquêtes, on la sait protégée par ses proches et on évite de se la mettre à dos, pour ne pas se prendre les pieds dans son linge sale, surtout si elle développe un sens inné de la médisance pour se protéger du déshonneur.

La libertine tient les gens en respect autour d'elle, contrairement à l'homme aux mœurs légères. Etonnant d'ailleurs de voir que les hommes découchent rarement à l'aise, exception faite de certains épiphénomènes urbains, dont « les femmes s'arrachent les couilles avec des airs de vierge effarouchée »⁴. Même lorsqu'il va aux putes, l'homme s'arrange pour que cela ne se sache pas, sauf dans le microcosme *bling bling* des nouveaux riches ou des parvenus, désireux de prouver leur virilité sur une piste de danse. Les femmes, elles, se faufilent derrière les palissades, la nuit, et dépeçent leurs victimes, sans remords, au lever du jour. Confidences d'oreillers contre bourses déliées, à défaut de plaisirs renouvelés. Pas de pitié pour les hommes aux mains baladeuses.

Consacrées, ces histoires empêchent d'établir un profil unique pour des femmes, qui, aujourd'hui, se vengent des codes sociaux, en insufflant du vent nouveau dans la relation. Qui sont-elles véritablement ? Des trésors ambulants pour leurs familles ? Des objets à vendre qui se jouent de leurs bourreaux ? Des manipulatrices fricotant avec un pouvoir d'hommes ? Lorsqu'on y regarde de près, les femmes et les hommes partagent un même drame dans ce pays. Le manque d'instruction. On ne compte plus le nombre d'exclus du système. Ceux qui n'ont pas étudié représentent 25,5% des 15-64 ans, alors que ceux qui s'arrêtent au primaire avoisinent les 29,2%⁵. Une chance pour des hommes, qui, connaissant la puissance concédée aux femmes par le legs, savent aussi qu'ignorantes elles ne profitent pas de leur puissance de feu. Sauf que là aussi, il y a embrouille dans la grille de lecture. Un homme mal formé est un bras inutile pour la société, mais une femme non scolarisée peut toujours être un jeton à jouer pour les petits casinos de la bonne société. On peut la marier, on peut en avoir des gosses, on peut surtout tracer les contours d'un avenir à ses côtés.

Car ce sont ces dames qui façonnent les destins d'hommes dans cet espace. Pas une élection sans ses femmes pour mobiliser, pas une milice politique sans ses amazones pour chatouiller les hommes, pas un pouvoir sans une alliance avec une femme issue d'une grande famille prétendue. Mais s'il est vrai qu'à compétences égales, les femmes gagnent pareil, voire plus que les hommes, il est tout aussi vrai qu'elles ne sont jamais poussées vers l'avant-scène. L'espace public se noie dans une vitrine de mode masculine. La bienséance religieuse soutient que les femmes doivent combattre à l'ombre de ces messieurs. Personne n'est donc surpris, lorsqu'elles ne tiennent pas les rôles principaux dans la bulle politique et dans les sphères économiques. Ce sont elles, pourtant, qui incarnent les décisions prises dans le secret des alcôves familiales, y compris contre leurs propres intérêts. Un peu comme s'il fallait que les hommes se pensent en « maîtres » sur un territoire d'insoumis au jeu voilé. Une sorte de parodie des compensations, qui reflète assez bien le flou dans lequel se noie la société comorienne actuelle.

A priori, les tribulations de cette femme à facettes multiples sont le signe d'une société en crise. Le modèle est à réinventer. Trop de schémas – anciens et nouveaux – qui se superposent dans une dynamique d'interdépendance entre les deux sexes, au sein de laquelle le pouvoir n'est pas toujours à celui que l'on croit. Les hommes sont sur la place publique, les femmes dans la sphère privée. Mais le non-dit, les sous-entendus, les ambiguïtés, quant au vrai pouvoir, finissent par ériger une pyramide des irresponsabilités, sous laquelle on ne sait plus qui dirige. « Vos femmes sont des saintes, mais nos hommes sont des fils de pute. A vous de trouver l'erreur »⁶...

Soef Elbadawi

1. Maria Barbara Watson-Franke.

2. Au sens des matriliages renouvelés.

3. Se dit d'un homme que sa femme mène par le bout du nez.

4. « Salama sha tsî Salama mdjuhumu ». Théâtre, inédit.

5. Source INSEED.

6. « Salama sha tsî Salama mdjuhumu », inédit.

Machine à sous sans avenir

« Car voilà l'autre visage du *Jevien* : une planche à billets ambulante. Un sésame qui pourrit l'administration, un moyen pour acheter de faux papiers, accélérer les procédures, faciliter les démarches. »



Les comoriens de la diaspora n'investissent pas dans l'économie nationale, mais nourrissent la machine à consommer. Leurs transferts d'argent soutiennent les familles, et profitent aux entreprises locales, mais génèrent aussi un débat. Certains n'hésitent pas à voir le comorien de l'étranger comme un parasite, vampirisant tout sur son passage. Portrait à charge, dressé par une communauté de *Jereste*.

Le *Jevien*, malmené sur le tarmac de l'aéroport Prince Said Ibrahim. Obligé de subir une seconde fouille menée par des agents de sécurité étrangère, comme si le filtre de sécurité de l'aéroport, côté comorien, ne suffisait pas. Le *Jevien* le vit comme une humiliation. Une double peine en son propre pays, avant de reprendre l'avion. Qu'il vente ou qu'il pleuve, cette fouille supplémentaire à même le tarmac, n'interroge pas les autorités, qui l'ont validée à ses dépens. Cette fouille n'existe que pour les départs en France.

Le fond monétaire international propage la nouvelle dans des rapports récents. L'économie comorienne tient debout grâce aux transferts d'argent de la diaspora. Les expatriés comoriens représentent 24,8% du PIB national. Ils contribuent à compenser le déficit structurel de la balance commerciale, mais n'obtiennent rien en retour. Ils n'ont pas le droit de vote aux élections nationales, galèrent pour rentrer au pays en période de vacances et se tapent toutes les ardoises familiales à régler. Ils prient surtout pour que leur situation à l'étranger ne les oblige pas à quérir un papier administratif auprès des autorités de leur pays. « C'est un vrai scandale. On te fait tourner en bourrique durant des mois et des mois. On te fait comprendre que tu n'es rien sans ton portefeuille » explique un comorien de *Jereste*.

Le fond monétaire international propage la nouvelle dans des rapports récents. L'économie comorienne tient debout grâce aux transferts d'argent de la diaspora. Les expatriés comoriens représentent 24,8% du PIB national. Ils contribuent à compenser le déficit structurel de la balance commerciale, mais n'obtiennent rien en retour. Ils n'ont pas le droit de vote aux élections nationales, galèrent pour rentrer au pays en période de vacances et se tapent toutes les ardoises familiales à régler. Ils prient surtout pour que leur situation à l'étranger ne les oblige pas à quérir un papier administratif auprès des autorités de leur pays. « C'est un vrai scandale. On te fait tourner en bourrique durant des mois et des mois. On te fait comprendre que tu n'es rien sans ton portefeuille » explique un comorien de *Jereste*.

Mais il ne dit pas tout. Sur les costumes cravates ridicules, qui reviennent au pays, avec des valises pleines de promesses, toutes aussi intenables les unes que les autres. Il y a dix ans circulait un tube sur les ondes, consacré aux *mahaba ya utu*, la période la plus prisée pour ce qu'on surnomme communément *Jevien*. Pour « je viens de Marseille, La Courneuve, Dunkerque ou Le Havre ». Le pays le plus concerné par ce phénomène reste la France, bien entendu. Plus de trois cent mille comoriens installés là-bas. Il y a un peu moins de quarante ans depuis que la France a supplanté les destinations les plus prisées (Madagascar, Zanzibar), autrefois. Les premiers départs remontent aux années 1950, mais le gros contingent est apparu dans les années 1970. Des *navigateri*⁷, comme on les appelle. Des aventuriers, partis faire les cuistots et les matelots saisonniers sur des bateaux marchands en haute mer, initialement. Leurs neveux ou fils sont allés les rejoindre pour des études au pays de Molière, par la suite.

Bref ! Lorsqu'on parle de *Jevien*, on pense aux expatriés vivant en France. Ce sont eux qui mènent la « danse du retour » au pays, ces derniers jours. « Ce sont des mythomânes, insiste un douanier à l'aéroport. Tu les vois descendre de l'avion comme des princes. Mais ils oublient que nous regardons tous la télé mondiale. Nous savons qu'ils ne sont pas les bienvenus là où ils habitent. Leur France n'a rien d'un pays de rêves. Ils y gagnent à peine de quoi payer leurs impôts et leurs maisons. Mais quand ils rentrent ici, ils font croire qu'ils ont réussi. Et nous leur demandons de payer à chaque service rendu ». Les prières pour les

morts comme les mariages cousins de fil d'or sont autant d'occasions de les dépouiller. Ce que ne dit pas le douanier, c'est la rapacité avec laquelle on leur soutire le moindre centime d'euros. De l'aéroport à la capitale, le taxi est normalement à 500 KMF. Pour un *Jevien*, il peut coûter jusqu'à 15.000 KMF. Ce prix se recalculé à la descente de l'avion. « Ils mentent sur leur vie d'immigré. Nous, on joue le jeu contre monnaie sonnante et trébuchante, point final » s'exclame un jeune porteur de valises. « On fait oui, chef, oui, chef, oui, chef, quand ils arrivent et quand ils repartent en échange de leur portefeuille ».

Les *Jereste* ne sont pas dupes. « Mais ce n'est pas ça le plus conn. Quand les gens du FMI racontent que l'argent de la diaspora redonne du souffle à notre économie, ils n'insistent pas sur l'envers du décor, nuance un haut fonctionnaire du ministère des finances. L'argent des expatriés ne sert qu'à consommer, dans l'immédiat. C'est rare de voir un comorien de l'étranger venir investir dans un projet à capital rentable. La majeure partie d'entre eux offrent du riz à tous, flambent dans les soirées dansantes et se parent des amours de vacances. Ajoutez à ça la liste habituelle des cadeaux à offrir, plus les terrains à acheter, les constructions de maison, interminables. A la fin, ils n'ont plus un sou. Ce sont des parasites, qui pensent avoir tout compris de la vie. Et on le sait, maintenant, qu'ils empruntent dans les banques pour financer leur séjour au pays ». Le *Jevien*, qui n'investit pas, dépense, sans compter. Les entrepreneurs locaux l'adorent et parlent de lui comme d'une reine. « Nous célébrons leurs vacances au pays comme on le ferait d'une récolte de vanille ou d'ylang. Ils relancent la consommation, au plus bas, le reste de l'année. Quand ils sont en France, nos radars les perdent de vue. De temps à autre, ils appellent au téléphone et promettent ce qu'ils veulent. Nous ne pouvons qu'acquiescer. Mais quand ils sont là, on les rackette, au jour le jour, sans pitié. Ailleurs, ils auraient payé l'hôtel, sans réchigner. Pourquoi pas ici ? »

La revanche des *Jereste* est donc sans pitié. « Le *Jevien* est un salaud en puissance. Il ne faut pas se tromper » dit Ahmed, le barman. « Ils veulent des filles, et les filles d'ici sont plus fines qu'une lame de rasoir. Elles leur arrachent la peau, s'en foutent de leurs promesses de mariage et leur prennent ce qu'elles peuvent. Fringues, téléphones, euros ». Saïd, client dans son bouge moronien, tacle à son tour. « Il y a une chose qu'on ne vous dit pas sur le *Jevien*. Il est mytho-

7. « Amours d'août ».

2. Petit nom donné aux premiers comoriens à s'installer en France.